278

Emancipation pour [illegible] Broquenille [illegible]

Pour Broquenille [illegible]

Au nom de dieu soit faict Sachent tous Presens
et advenir que au jourdhuy quinziesme jour du
Mois de juillet [illegible] trente neufz avant midy
dans la ville de Menfort [illegible] sestre dartz
Regnant Louis par la grace de dieu roy de
france et de navarre maiorz et [illegible] nostre
Royal [illegible] Pres les Bas nommez
Personnellement Estably Blaise Broquenille
Marchant lequel ayant la prochaine de
Bernad Broquenille son pere luy a dict et
remonstre comme il peult avoir [illegible] ans
quil sen seroit allé et meurer dans [illegible]
pour faire la fonction de marchant et soyer et
pendant led temps pour beaucoup de
peine a amasser quelque peu de comedites sans
avoir [illegible] encore Emancipé [illegible] Bernad
Broquenille son pere a cause de quoy il pourroit
ung jour recepvoir de trouble et controverse
de la part de Jean Broquenille son frere ou de
ses soeurs quy [illegible] [illegible] [illegible]
voudroient participer ace quil se peult ja avoir
acquis [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] Voila pourquoy led Broquenille
fils pour [illegible] [illegible] subiect et contention a
[illegible] humblement supplie led Bernad Broquenille

279